

EDITO



La période estivale, et le temps de respiration qu'elle procure, s'achève pour faire place au temps de la rentrée synonyme de reprise d'activités, activités diverses suivant son âge et ses engagements.

Pour les 209 élèves scolarisés au groupe scolaire Albert Jacquard, le rythme, imposé par l'Education Nationale aux écoles publiques, demeure 24 h d'enseignement réparties sur 9 demi-journées et 3 h de TAP (Temps d'Accueil Périscolaire). Pour les 105 élèves scolarisés à l'école privée Saint François d'Assise, le choix est fait par l'école de ne pas mettre les TAP en place et la semaine de 4 jours est maintenue. La conséquence directe pour la municipalité est l'adaptation des services périscolaires au rythme des uns et des autres.

Pour ce qui concerne la vie associative, la reprise des activités sera marquée par le forum le samedi 5 septembre, temps fort pour promouvoir les associations, avoir une vision globale des activités présentes sur notre commune et permettre les inscriptions pour la saison 2015-2016. Ce forum permet aussi d'aller à la rencontre des hommes et des femmes qui consacrent une partie de leur temps libre à l'animation de ces associations.

Pour les élus, la reprise est aussi associée à la réouverture des chantiers. Ceux du complexe sportif, du lotissement de l'Orée du Plessis et de la voirie. Le nouveau complexe sportif sera livré en fin d'année, nous aurons alors l'opportunité de redistribuer les créneaux horaires entre les utilisateurs des salles. La commercialisation du lotissement a déjà démarré et 21 parcelles (dont 9 pour du locatif) sur les 35 sont déjà réservées. Les premiers permis de construire seront déposés cet automne. Les travaux de voirie sont enfin en cours d'achèvement. Chacun peut dorénavant apprécier les différentes réalisations de la commune ou du Conseil départemental. Petit à petit, toutes les entrées de l'agglomération ont été embellies et aménagées pour une plus grande sécurité. La route d'Olivet, la route de la Lucette et l'entrée de Saint-Isle bénéficient de plateaux surélevés, la route des Chênes secs d'un « tourne à gauche » pour le site Janvier, la route de Saint-Berthevin d'une écluse pour ralentir la circulation en entrée de bourg et d'un passage préservé pour la traversée du pont à pied. Ce passage est également dans la continuité directe de la liaison douce qui permet, dorénavant, de relier Saint-Isle au Genest et de desservir la gare TER.

S'agissant de la réforme des collectivités territoriales, le Conseil municipal examinera les possibilités offertes pour resserrer les dépenses tout en maintenant les services à la population.

Nous sommes très heureux d'accueillir Sabrina et Vincent HOUDAYER, nos nouveaux boulangers. Ils sont très attendus pour contribuer à l'attractivité des commerces en centre bourg et nous leur souhaitons bienvenue au nom de tous les Genestois.

Bonne rentrée à toutes et tous

SOMMAIRE

INFORMATIONS MUNICIPALES

- P 3 - Conseil municipal du 6 juillet 2015
- État-civil
- Balayage mécanique des rues
- P 4 - Destruction de chardon
- Job Jeunes
- Rue de l'Étang
- P 5 - Repas communal annuel
- Révision exceptionnelle des listes électorales
- Recensement militaire
- Modification calendrier scolaire

VIE SCOLAIRE

- P 6 - École maternelle publique Albert Jacquard
- Ecole primaire publique Albert Jacquard
- Ecole privée François d'Assise
- Accueil périscolaire et restaurant scolaire
- P 7 - Menus du restaurant scolaire

VIE ASSOCIATIVE

- P 8 - Forum des associations
- Les Godillots du Plessis
- Genes't Gym
- Rythm & Mouv
- P 9 - Les P'tites MAINS
- P 9-10 - Le Genest Arts Martiaux
- P 10 - Hand Ball Club Pays de Loiron
- P 11 - USG Football
- Saint-Ouen Basket le Genest
- P 12 - Atoulire
- APE

AUTRES INFORMATIONS

- P 13 - Conseil départemental
- FDGDON de la Mayenne
- P 14 - FISAC (Fond d'Intervention pour les services, l'artisanat et le commerce)
- Appel à témoins – ONAC
- Calendrier des appels à la générosité publique
- P 15 - Petites annonces
- Objets trouvés
- Remise des articles pour les infos
- P 16 - Calendrier des fêtes 2015/2016

Dates à retenir au Genest-Saint-Isle

En septembre 2015

Samedi 5 septembre	Forum des associations
Vendredi 18 septembre	Assemblée générale APE
Samedi 19 septembre	Bourse aux vêtements les P'tites Mains
Dimanche 27 septembre	Randonnée à Bagnoles-de-l'Orne Les Godillots du Plessis

INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2015

L'ensemble des délibérations, consignées dans un registre, est consultable en mairie. Chacun peut, en outre, assister librement aux séances du Conseil.

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC - ROUTE DE SAINT BERTHEVIN

- Estimation HT du coût des travaux : 5 275 €
- Participation du SDEGM : 1 108 €
- Montant à la charge de la commune : 4 167 €

EXTENSION DE LA SALLE DES SPORTS - AVENANT N°3 AU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

Des travaux supplémentaires concernant la modification du local fanfare, des locaux de rangement et des réseaux extérieurs ont été validés lors du Conseil municipal du 13 avril 2015. Ils ont pour conséquence d'augmenter la rémunération du maître d'œuvre. L'avenant correspondant s'élève à 536.01 € HT.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCPL (Communauté de Communes du Pays de Loiron)

Lors de sa réunion du 25 juin 2015, la CCPL a souhaité, à la majorité (26 pour, 3 contre et 1 abstention), ajouter à ses statuts la compétence « étude, élaboration, approbation, révision et suivi d'un plan local d'urbanisme intercommunal ».

Pour rendre cette modification effective, l'ensemble des Conseils municipaux doit se prononcer.

Le Conseil municipal du Genest-Saint-Isle a accepté la modification proposée par la Communauté de communes du Pays de Loiron. Le prochain PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) remplacera le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

Afin de répartir les frais sur toute l'année scolaire, à compter de la rentrée de septembre 2015 le forfait est fixé à 5 € par enfant et par mois. Le forfait de participation au TAP sera facturé en même temps que les autres services scolaires.

SERVICES PERISCOLAIRES - POSTES D'ADJOINTS D'ANIMATION DE 2^{ème} CLASSE, NON-TITULAIRE

A compter du 1^{er} septembre 2015 et jusqu'au 5 juillet 2016, renouvellement des trois postes d'adjoints d'animation de 2^{ème} classe, non-titulaire :

- 1 poste d'une durée hebdomadaire de 3 heures, pour l'animation des temps d'activités périscolaires (TAP),
- 1 poste d'une durée de 9 heures, pour l'accompagnement d'un enfant en situation de handicap au restaurant scolaire et l'animation des TAP,
- 1 poste d'une durée hebdomadaire de 20 heures, pour les TAP et l'accueil de loisirs.

MISE EN PLACE D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

La commune pourra accueillir, dès la rentrée scolaire de septembre 2015, un apprenti préparant un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) travaux paysagers, au service espaces verts.

SOUSCRIPTION LIVRE « PASSEUR DE LUNE »

Il est décidé d'acquérir quinze exemplaires du livre de M. Eric MEDARD « Passeur de lune », au prix unitaire de 34 € TTC.

ETAT CIVIL

Mariage :

- Sandrine LOYANT et Jérôme FOLLIOU, domiciliés 18 rue des Noisetiers.
- Delphine PLANCHENAU et Patrick DEFOULOUY, domiciliés à Saint-Grégoire (35)

Naissances :

- BOURGOIN Enora, domiciliée 2 impasse des Chênes.
- BLIN Méloé, domiciliée 1 chemin les Grillères.
- FAUCONNIER HAMARD Eléonore, domiciliée 8 rue de la Coconnière.
- DESCLOS Summer, domiciliée la Châtaigneraie.
- THOMAS Ethan, domicilié 4 impasse du Poitou.

Décès :

- HARLE Philippe, domicilié 13 rue de la Perrière.

BALAYAGE MECANIQUE DES RUES

Le balayage mécanique des rues aura lieu dans les nuits
- du dimanche 20 au lundi 21 septembre 2015

Merci de ne pas laisser vos voitures en stationnement pour que la balayeuse puisse passer partout et notamment sur les grilles « avaloirs » des eaux pluviales.

Si ces grilles ne sont pas balayées régulièrement, en cas d'orage par exemple, l'eau de ruissellement ne s'engouffre pas et peut créer des désordres chez les particuliers.

DESTRUCTION DE CHARDONS

Le chardon des champs (*Cirsium arvense scop*) est une plante herbacée, vivace. Sa germination a lieu au printemps. La croissance foliaire est continue jusqu'en juin. La floraison s'étend de juillet à septembre.

Pour des raisons de nuisances vis-à-vis des cultures, l'arrêté préfectoral du 29 juin 2007 stipule que **chacun est tenu de procéder à la destruction des chardons des champs sur les parcelles qu'il possède ou exploite ainsi que dans les haies qui les bordent.**

Les chardons doivent être détruits avant la floraison, de façon mécanique ou chimique (attention, des restrictions chimiques existent le long des fossés et points d'eau).

JOB JEUNES



Gérard CHEVREUIL, salarié de la commune, et Baptiste DELAULNE, « job jeune »

Pour la 10^{ème} année consécutive, la municipalité a mis en place l'opération « Job Jeunes ». Deux périodes de ont été proposées : vacances d'avril et vacances d'été.

Cette opération permet à 10 jeunes (5 garçons et 5 filles), âgés de 16 à 18 ans, de travailler 3h30 par jour pour permettre, d'une part, de gagner un peu d'argent, et, d'autre part, de mieux comprendre le travail des agents communaux. Ils participent à des travaux d'entretien (tonte, désherbage manuel, ménage...).

Comme chaque année, les candidatures ont été nombreuses et il a été procédé à un tirage au sort. Cette expérience, appréciée des jeunes, leur permet de mieux appréhender le territoire communal et d'identifier le « bien public ».

L'opération « Job Jeunes » sera reconduite en 2016.



RUE DE L'ETANG

Nous rappelons que **la rue de l'Etang est en sens unique.**

Elle peut être empruntée en montant dans le sens chemin de Pinceloup / route d'Olivet.

Lorsqu'un conducteur s'engage dans une voie à sens unique, il commet une infraction routière. Cette infraction est alors sanctionnée par une **amende pour sens interdit.**

Sens interdit et amende

L'interdiction de rouler en sens interdit est définie à l'article R412-28 du Code de la route. Ainsi, un panneau de sens interdit prohibe l'accès à une voie par tout véhicule. Un conducteur qui s'engage dans une voie avec un panneau de sens interdit commet donc une infraction, qu'il circule avec un véhicule motorisé ou non.

Un cycliste pourra, par conséquent, être sanctionné par une amende pour sens interdit au même titre qu'un motard ou qu'un automobiliste.

Attention : Circuler en marche arrière dans une rue à sens unique est puni exactement de la même manière que le non-respect du sens interdit en marche normale.

L'article R412-28 du code de la route stipule :

« *Le fait, pour tout conducteur, de circuler en sens interdit est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.*

Tout conducteur coupable de cette infraction encourt également la peine complémentaire de suspension, pour une durée de trois ans, du permis de conduire, cette suspension pouvant être limitée à la conduite en dehors de l'activité professionnelle.

Cette contravention donne lieu de plein droit à la réduction de quatre points du permis de conduire. »

INFORMATIONS MUNICIPALES

REPAS COMMUNAL ANNUEL

Dimanche 18 octobre 2015
Salle des fêtes

Tout le monde peut participer à cette journée conviviale.

Nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire avant le 10 octobre 2015 auprès d'un des membres du C.C.A.S. ou à la Mairie.

Les membres du C.C.A.S. passeront début octobre chez les aînés pour les inviter au repas.

REVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ELECTORALES JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2015

L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 30 septembre 2015 pour les élections régionales qui auront lieu les 6 et 13 décembre 2015.

Qui peut voter ?

Pour voter aux élections régionales, il faut être de nationalité française, âgé de 18 ans révolus, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur la liste électorale d'une des régions ou collectivités concernées par ce scrutin.

Exceptionnellement, l'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 30 septembre 2015.

Cette procédure exceptionnelle de révision des listes électorales va permettre au citoyen ayant fait une demande d'inscription au-delà du 31 décembre 2014 de bénéficier d'une inscription anticipée afin de participer au scrutin du 6 décembre 2015 (second tour le 13 décembre 2015).

Les demandes déposées jusqu'au 30 septembre 2015 inclus seront prises en compte pour les élections régionales.

Pour vous inscrire vous devez fournir, au secrétariat de mairie, les documents suivants, avant le 30 septembre 2015 :

- formulaire cerfa n° 12669*01 de demande d'inscription, complété et signé,
- une pièce d'identité récente (valide ou périmée depuis moins d'1 an) prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité,
- un justificatif de domicile.

Habituellement la révision des listes se fait une fois par an au 31 décembre. Cette année il y aura deux révisions une au 30 septembre et une autre au 31 décembre.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes françaises et français sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile entre la date de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent.

Ce recensement permet d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique. De plus, se faire recenser permet d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

Dès vos 16 ans, prenez contact avec le secrétariat de mairie au 02.43.02.11.95

MODIFICATION DES ZONES ET DU CALENDRIER SCOLAIRE

Le calendrier scolaire 2015-2016 est marqué par une révision des zones A, B, C pour prendre en compte la réforme territoriale.

L'académie de Nantes appartient désormais à la zone B (auparavant elle se trouvait en zone A).

La zone B comprend : l'académie d'Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Vacances	Date fin des cours (au soir)	Date début des cours (au matin)
Rentrée suite aux congés d'été		Mardi 1 ^{er} septembre 2015
Toussaint	Vendredi 16 octobre 2015	Lundi 2 novembre 2015
Noël	Vendredi 18 décembre 2015	Lundi 4 janvier 2016
Hiver	Vendredi 5 février 2016	Lundi 22 février 2016
Printemps	Vendredi 1 ^{er} avril 2016	Lundi 18 avril 2016
Été	Mardi 5 juillet 2016	Jeudi 1 ^{er} septembre 2016

VIE SCOLAIRE
**ÉCOLE MATERNELLE
PUBLIQUE
ALBERT JACQUARD**

Les enseignantes et les ATSEM (Agents
Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles).



De gauche à droite : Isabelle MONNERON, petite et moyenne section - Marie-Anne BUFFET (ATSEM) - Stéphanie CHABIRON-LAGADEC, très petite et petite section (directrice) - Joscelyne ROUSSEAU (ATSEM) - Claudine PLANCHARD (ATSEM) - Nathalie BOUCHER, moyenne et grande section.
Absente sur la photo : Özlem KARAL (complément de service de S. CHABIRON-LAGADEC)

**ÉCOLE PRIMAIRE
PUBLIQUE
ALBERT JACQUARD**

Les enseignants



De gauche à droite : 1^{er} rang : Mélissa LEPAGE, CM1/CM2 (directrice) - Elisabeth ANIZON, CP - Stéphanie FORTIN, CE1.
2^{ème} rang : Florence JOUAUX, CM1/CM2 - Marie REGIS (complément de service de M. LEPAGE, de E. ANIZON et de F. JOUAUX) - Alain BUHLER, CE1/CE2.
Absent sur la photo : Anais CHAPON (complément de service de A. BUHLER) - Clotilde BOUTIN (AVS) - Magaly GODARD (AVS).

**ÉCOLE PRIVÉE
FRANÇOIS D'ASSISE**

Les enseignantes et les ASEM (Agents
Spécialisés des Ecoles Maternelles)



De gauche à droite : Céline LEBRETON (remplaçante lors du congé maternité d'Emmanuelle COLINET) - Emmanuelle COLINET, CM1/CM2 - Mireille LECLERC, CE1/CE2 - Françoise SABOUREAU, grande section et CP (directrice) - Catherine ROCHER, petite et moyenne section - Sarah BELLANGER (apprentie ASEM) - Yvette SABIN (ASEM) -
Absente sur la photo : Gwenaëlle BOURDAIS (complément de service de F. SABOUREAU).

**ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET
RESTAURANT SCOLAIRE**

Le personnel de l'accueil périscolaire
et de l'accueil de loisirs



Premier rang, de gauche à droite : Gisèle BASILLAIS - Hélène BÉCHÉ - Jean-Noël VEAU - Coline DION (responsable du service).
Deuxième rang, de gauche à droite : Catherine BUGELLOU - Sandrine VELE - Nadia AUDRAN - Amélie BEGHIN.

Le personnel du restaurant scolaire



De gauche à droite : Nicole KERVRAN - Catherine BUGELLOU et Pascal BORDEAU (responsable du service)

MENUS DU RESTAURANT SCOLAIRE



Des légumes bio seront intégrés aux repas suivant les arrivages

S 36	S 37	S 38	S 39	S 40
lundi 31 août 2015	lundi 7 septembre 2015	lundi 14 septembre 2015	lundi 21 septembre 2015	lundi 28 septembre 2015
	Carottes rapées Manchons de poulet Frites Lait Fruits	Taboulé Poisson pané Purée de brocolis Fromage Fruit	Sardines Jambon roti miel Pâtes Fruit	Gaspacho de tomates Roti de dinde Frites Petits suisses
mardi 1 septembre 2015	mardi 8 septembre 2015	mardi 15 septembre 2015	mardi 22 septembre 2015	mardi 29 septembre 2015
Salade Marco Polo Rôti de bœuf Pommes de terre boulangères Fromage Fruit	Betteraves en dés Poisson Pâtes perles Yaourt	Carottes rapées Chipolatas Haricots blancs tomates lait Crème dessert	Pastèque Poisson Riz Pâtisserie (oeufs)	Risetti en salade (œuf / thon) Emincé de porc Carottes étuvées Fromage Fruits
mercredi 2 septembre 2015	mercredi 9 septembre 2015	mercredi 16 septembre 2015	mercredi 23 septembre 2015	mercredi 30 septembre 2015
Concombre Pizza Salade verte Pomme caramel	Risetti en salade Sauté de veau Champignons Petits pois Fruits	Pomelo Steack haché Purée de pommes de terre Salade de fruits	Salade composée Escalope de poulet Galettes de pommes de terre Mousse de fruits	Cake surimi (œuf) Rôti de bœuf Haricots verts Fruits cocktail
jeudi 3 septembre 2015	jeudi 10 septembre 2015	jeudi 17 septembre 2015	jeudi 24 septembre 2015	jeudi 1 octobre 2015
Pain bio Salade Grecque Rôti de porc Pommes cuites Pâtes perles Crème dessert	Pain bio Tomates Galette complète Salade verte Compote	Pain bio Melon Roti de dinde Pâtes au gruyère Glace	Pain bio Tomates Rôti de veau Petits pois Fromage blanc bio	Pain bio Melon Lasagne de saumon Salade verte Yaourt
vendredi 4 septembre 2015	vendredi 11 septembre 2015	vendredi 18 septembre 2015	vendredi 25 septembre 2015	vendredi 2 octobre 2015
Salade pdt/cervelas Poisson Blé Julienne de légumes Lait Fruit	Pastèques Moussaka (Bœuf) (pommes de terre/ courgettes) Salade verte Pâtisserie (oeufs)	Rillettes de saumon Cuisse de poulet Haricots verts Fromage Fruits	Salade océane (Saumon fumé/œuf) Sauté de bœuf Carottes Semoule Lait Fruits	Pêche au thon Gratin provençale Pommes de terre tomate courgettes) Dés de jambon Glace

Viande bovine Française sauf exception

Fruit ou légume de saison

FORUM DES ASSOCIATIONS

La quatrième édition du forum des associations se déroulera le

**Samedi 5 septembre 2015
de 9h à 12h30
à la salle des fêtes**

Destiné à toutes les associations sportives, culturelles et de loisirs de notre commune, ce forum permet de promouvoir leurs activités, leurs actions et de prendre les inscriptions.

Cette matinée devrait répondre à une attente souvent exprimée : avoir une vue d'ensemble des activités présentes sur notre commune et ainsi pouvoir s'inscrire à une ou plusieurs activités le même jour.

Nous comptons sur votre présence !

LES GODILLOTS DU PLESSIS

vous proposent

une randonnée pédestre à la journée
avec pique-nique à prévoir dans le sac à dos
à BAGNOLES-DE-L'ORNE, le :

dimanche 27 septembre 2015

Distance : environ 24 km

Rendez-vous pour co-voiturage :

- à 8 h au Parc du Plessis

ou

- à 9h30 – parking Office du tourisme à BAGNOLES-DE-L'ORNE

Co-voiturage : 8,95 €

Licencié : gratuit - non licencié : 1 €

Responsables de la sortie :

Ludivine CHOPIN-DUVAL : 06.19.52.11.15

Joël ORTIZ : 06.11.92.22.44

Rando amitiés

GENES'T GYM

Nous vous informons de la reprise des cours de **gymnastique volontaire** le jeudi soir de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes à compter du **10 septembre 2015**.

Nous mettons en place un cours de **STEP** le mercredi soir de 20h30 à 21h30 à la salle des fêtes à compter du **9 septembre 2015**.

Pour les nouveaux adhérent(e)s, 2 séances découvertes sont proposées.

Tarif cotisation annuelle :

- gymnastique volontaire : 75 €
- STEP : 80 €

Une réduction de 15 € sera accordée aux personnes adhérent aux 2 activités.

Possibilité d'inscription au forum des associations, qui se tiendra à la salle des fêtes le samedi 5 septembre 2015 de 9h à 12h30 ou lors des premières séances de cours.

A l'inscription, il vous sera demandé un certificat médical et une attestation d'assurance.

Fiche d'inscription et règlement disponibles sur demande.

Contact : Marie-Edith BRETON 06.83.58.47.40

marie-edith.breton@laposte.net

11 rue de l'Etamoire – 53940 LE GENEST-SAINT-ISLE

RYTHM & MOUV

Nouvelle saison 2015/2016 : pour cette année, nous vous proposons :

- la zumba adulte (14 ans et plus) : 85 €
- hip hop (dès 6 ans) : 75 €
- dance moderne jazz (dès 4 ans) : 75 €
- gym loisir (dès 3 ans) : 75 €
- éveil multisports (dès 3 ans) : 65 €

Une réduction de 10 € est faite pour la deuxième inscription de la même famille.

Nous serons présents au forum des associations le samedi 5 septembre de 9h à 12h30 à la salle des fêtes

Pour nous contacter :

rythm.mouv@gmx.fr

tel : 06.25.92.55.37

LES P'TITES MAINS



L'association Les P'tites Mains du Genest-Saint-Isle organise une

**Bourse aux vêtements et puériculture
Automne/hiver
de la naissance à l'adulte**

ATTENTION : CHANGEMENT DE LIEU

**samedi 19 septembre 2015
de 9 h à 12 h
à la salle des fêtes**

Le **dépôt** se fera
vendredi 18 septembre de 16h00 à 19h00.

La **reprise des vêtements** se fera le
samedi 19 septembre de 14h30 à 15h00.

Il ne sera accepté que 15 vêtements par liste (seulement 5 articles de 0 à 6 mois). Une participation de 3 € sera demandée par liste (vêtements et puériculture).

- Les vêtements devront être propres, en bon état et porter une étiquette cousue ou épinglée (épingle à nourrice) sur le devant du vêtement avec la **description de l'article, la couleur, la taille et le prix.**
 - Faire un point de couture pour fixer ensemble les différents éléments des ensembles.
 - **Tout vêtement dont l'étiquette sera non cousue ou non épinglée sera refusé.**
- Possibilité de déposer 3 sacs à main.

Une fiche de dépôt est à votre disposition, vous pouvez nous contacter par mail : lesptitesmains53@gmail.com

Tous les vêtements non repris le jour de la vente seront distribués à des œuvres caritatives.

Les personnes souhaitant apporter leur aide à partir de 16h le vendredi seront les bienvenues. Elles peuvent contacter Mme Maignan au 02.43.02.01.48.

Pour la saison 2015-2016, l'Association Les P'tites Mains propose différentes activités dont **2 nouveautés** : **COUTURE & INFORMATIQUE** : les intervenants seront présents lors des inscriptions à la salle des fêtes du forum des associations, le samedi 5 septembre 2015.

Nous maintenons les activités :

- Relaxation
- Art Floral
- Tricot

Et nous sommes en recherche d'une personne pouvant donner des cours d'anglais sous forme d'initiation ou perfectionnement.

Le 2^{ème} Marché de Noël sur la commune du Genest-Saint-Isle aura lieu le dimanche 29 novembre 2015. Vous pouvez déjà réserver cette date ; plus d'informations dans le bulletin municipal du mois d'octobre 2015.

LE GENEST ARTS MARTIAUX



Le Genest Arts Martiaux est né il y a 24 ans, Aujourd'hui, nous comptons près de 90 licenciés répartis dans 2 disciplines : le Viet Vo Dao et le Body Viet Fitness.

Le Viet Vo Dao est un art martial d'origine vietnamienne. Cette discipline offre, à tous, la possibilité de s'épanouir physiquement en adhérant à « **une école de vie** » qui véhicule des valeurs morales telles que le respect, la bonté, la droiture, la discipline et le contrôle de soi.

Nous accueillons les **enfants dès 5 ans**. Ils peuvent découvrir notre art martial à travers une pratique éducative ludique qui leur permettra de canaliser leur énergie et de construire la confiance en eux, et pour leur en faciliter l'accès, **nous assurons la liaison « alsh – Vo duong »**.

Les ados et adultes y trouveront une activité physique complète faite de **self défense**, de mouvements de coups de pieds et poings, de la pratique des armes, et du combat, ceci grâce à une pratique adaptée au niveau de chacun, que l'on choisisse une pratique sportive de loisir ou de compétition.

Pour encadrer les cours nous sommes 4 ceintures noires (1^{er} et 2^{ème} DAN) diplômés ainsi que 3 enseignants stagiaires, tous bénévoles.

Le **Body Viet Fitness** est une méthode combinant en musique, des mouvements de fitness et de cardio empruntés aux techniques de self-défense, mais qui ne nécessite aucune expérience dans les arts-martiaux.

Simple à suivre, mais coriace dans le rythme, le **Body Viet fitness** fait brûler un maximum de graisse : **800 calories/heure**. Le **Body Viet fitness** enseigne également l'équilibre, le contrôle de soi, réveille la tonicité musculaire et l'endurance, tout en faisant disparaître stress et fatigue.

Pour répondre à toutes vos questions, vous présenter nos activités, vous délivrer des bons d'essais ou valider vos inscriptions (pour cela, munissez-vous de votre certificat médical et de votre cotisation), nous vous accueillerons au **forum des associations le samedi 5 septembre de 9 h à 12h30 à la Salle des Fêtes**.

Viet vo dao enfants

Nés de 2010 à 2008 : mardi 18h / 19h

Nés de 2006 à 2004 : jeudi 18h / 19h

Viet vo dao ados / adultes :

Mardi et jeudi : 19h00 / 20h30

Lieu : VO DUONG de la Vallée - zone du Moulin

Cotisation annuelle Viet vo dao

Nés après 01/01/2000 : 65 €

Nés avant 01/01/2000 : 85 €

(nous acceptons Tickets CAF, MSA, chèques vacances, pass sport lycée)

Premier cours : mardi 8 septembre 2015

Body viet :

tous les lundis de 19h30 à 20h30

Lieu : salle des fêtes

Cotisation annuelle : 65 €

Premier cours : lundi 7 septembre 2015

Bien sûr tous nos cours sont ouverts au public !! Le Vo Duong de la vallée est situé à l'entrée du Genest-Saint-Isle – Route de Saint-Berthevin, en attendant notre transfert vers la nouvelle salle d'arts martiaux située au complexe sportif dans le parc du Plessis.

Renseignements complémentaires au

06.31.98.66.04 ou par mail :

legenest.artsmartiaux@orange.fr

HAND BALL CLUB PAYS DE LOIRON



Le Hand ball club (HBC) du Pays de Loiron compte une centaine de licenciés, filles et garçons.

Club familial, le HBC est ouvert à toutes et tous et a pour ambition de faire partager de bons moments sportifs en veillant au respect des uns et des autres.

Le hand ball, porté par l'équipe nationale, une fois encore championne du monde, est un sport collectif dynamique où chacun peut facilement trouver sa place.

Le HBC Pays de Loiron propose la pratique du hand ball aux jeunes à partir de moins de 8 ans, la compétition pour ceux ou celles qui le souhaitent, mais aussi du jeu en loisir sans limite d'âge.

Les joueurs et joueuses sont encadrés par des bénévoles dynamiques qui savent lier le loisir et la détente pour la pratique de notre sport.

Retrouvez nous sur le blog du HBC Pays de Loiron et n'hésitez pas à venir faire une ou des séances découvertes.

<http://hbcpaysdeloiron.over-blog.com/>

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

Denis le Metayer, président, au 06.86.47.30.83





U.S.G. FOOTBALL

Reprise à l'USG Football.

Pour la reprise de la saison 2015-2016, l'Union Sportive Football du Genest-Saint-Isle a reçu l'Etoile Sportive de Saint Aubin (35). Un premier match amical pour ces deux équipes qui s'est terminé en faveur des rouges et noirs sur un score de 4 à 1. "*Je suis satisfait de l'effort fourni par les joueurs qui ont repris l'entraînement au début du mois*" indique l'entraîneur Didier Perrier.

D'autre part, afin de rendre le stade plus accueillant, l'équipe dirigeante, aidée de supporters, a donné un coup de pinceau à l'entrée du lieu ainsi qu'à la main courante.



Rencontre avec les parents pour écoles de football de U7 à U11, le vendredi 4 septembre à 20h00 dans le local associatif.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour pratiquer votre sport, n'hésitez pas.

Contactez Jean-Noël PICOT 06.08.42.95.80 (président)
Didier Perrier 06.88.19.26.28 (entraîneur général)

Le Bureau



SAINT-OUEN BASKET LE GENEST

La nouvelle saison se prépare au SOBG !

Pour cette année 2015-2016, 12 équipes sont envisagées, avec un projet sportif basé sur la formation technique des jeunes licenciés quel que soit leur niveau, pour permettre à chacun de progresser. Ainsi, des techniciens professionnels interviendront et proposeront, chaque semaine, des entraînements de qualité.

Le bureau du SOBG a également élaboré une nouvelle charte du licencié pour permettre à tous de pratiquer le basket dans la convivialité, le respect et le fairplay.

Différentes réunions d'informations, ouvertes à tous, seront mises en place au mois de septembre.

- Pour les licenciés nés entre 2005 et 2010, la réunion d'information se tiendra le samedi 19 septembre 2015 à 10h - Salle des sports de Saint-Ouën-des-Toits.
- S'agissant des licenciés nés entre 1998 et 2004, ils sont invités à participer, avec un parent, à la réunion d'information qui se tiendra le samedi 5 septembre 2015 à 14h30 - Maison des Associations du Genest-Saint-Isle.

N'hésitez pas à venir rencontrer les bénévoles du SOBG lors du forum des associations qui se tiendra à la salle des fêtes du Genest-Saint-Isle, le samedi 5 septembre de 9h à 12h30 et à consulter notre site internet (<http://club.quomodo.com/sobg>)

Si jouer au basket dans une ambiance familiale et sportive vous tente pour la rentrée, vous serez les bienvenus au SOBG !

Le Président du SOBG
Thomas SERRAND

Contact : s.o.b.g@hotmail.fr.



ATOULIRE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

RENTREE : NOUVEAU ! NOUVEAU ! NOUVEAU !

Modification des jours et horaires d'ouverture au public à partir du mercredi 2 septembre.

Suite à l'enquête, voici les nouveaux horaires :

- lundi : 18h-19h
- mercredi : 15h -18h
- vendredi : 15h45 à 17h30
- samedi : 9h30 -12h



Rappel des modalités de prêt :

- prêt gratuit de 3 livres, 3 bandes dessinées, 3 revues et 2 documents sonores pour 4 semaines et par lecteur. Au-delà, il vous sera appliqué une pénalité. Alors pensez à rendre vos livres ou à prolonger le prêt.

Il y a toujours des nouveautés à emprunter.

Prix Bullgomme 53 « sélection 2016 » de mai à novembre 2015

Comme tous les ans, nous vous invitons (enfants de 7 à 12 ans) à lire et à voter jusqu'au 30 novembre 2015 pour votre BD préférée parmi les titres retenus.

Ce prix a été créé par le Conseil Général de la Mayenne et est organisé avec la bibliothèque départementale et le concours de l'association lavalloise des amateurs de BD.

Il suffit de lire les bandes dessinées, de donner son avis sur une fiche.

L'auteur de la bande dessinée qui aura le plus de succès remportera le concours au festival BD de Changé en 2016.

N'hésitez pas à participer ! Et qui sait grâce à vos votes peut-être ferez-vous gagner à votre bibliothèque une planche originale de la BD lauréate.

Séance bébés lecteurs :

Vendredi 25 septembre à la bibliothèque à partir de 9h30.

Venez-vous régaler d'histoires, de comptines avec vos très jeunes enfants.

Besoin de bénévoles :

Suite à la réorganisation des horaires d'accueil au public, nous sommes un peu justes en personnes pour tenir des permanences sur certains créneaux. Si vous avez envie de vous investir, faites le savoir aux bénévoles des permanences, vous serez les bienvenus.

En octobre : suivez les infos de la saison culturelle du Pays de Loiron.

Temps fort dans toutes les bibliothèques du Pays de Loiron :

« SANG POUR SANG POLAR »
(ateliers, spectacles, expositions, lectures...)

L'équipe Atoulire



A.P.E. Association des parents d'élèves du groupe scolaire Albert Jacquard

L'APE vous invite à son Assemblée générale le
**vendredi 18 septembre 2015 à la maison des
associations à 20h30.**

Ordre du jour :

- accueil de la Présidente,
- rôle de l'association, ses domaines d'intervention ainsi que son organisation,
- bilan financier,
- accueil des nouveaux membres,
- questions diverses et échanges avec l'assemblée.

La réunion sera suivie du verre de l'amitié.

Réservez d'ores et déjà cette date sur vos agendas !

Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Pour le conseil d'administration,
La présidente de l'APE, Angélique LEPAGE

Les membres de l'APE – année scolaire 2014-2015

Nous sommes à votre disposition et à votre écoute

Bureau :

- Présidente : Angélique LEPAGE - 02.43.02.40.14
- Vice-Président Yoann VETTER - 06.19.31.63.04
- Trésorier : Thierry BERNARD – 02.43.91.01.19
- Vice-Trésorière : Marie GUILLET – 02.43.68.17.24
- Secrétaire : Emmanuelle THOURY – 02.43.01.95.48
- Vice-Secrétaire : Hélène GUILLOMET – 06.31.27.11.84

Conseil d'Administration :

- Katell BARAIS – 02.43.37.55.77
- Mélanie BANNIER – 06.23.26.04.57
- Tony CHABIRON – 02.43.26.06.34
- Yolaine CHAUVEL - 02.43.37.46.62
- Lucie COURTEILLE – 06.73.45.92.81
- Christelle FOURMONT – 02.43.26.24.82
- Xavier JOUBIER – 02.43.02.58.15
- Carine LANDEMAINE – 02.43.37.47.60
- Virginie LEROUX – 02.43.91.71.19
- Séverine PASQUIER – 02.43.69.19.63
- Sandrine RIVET – 02.43.68.08.61
- Nathalie ROUZIER – 09.64.43.45.56

Vous avez des idées ou des suggestions, n'hésitez pas
à nous les faire partager !

AUTRES INFORMATIONS

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Restaurants des collèges

Le Département de la Mayenne, solidaire des agriculteurs, décide que 100 % des produits servis dans ses **collèges publics** seront d'origine française dont 50 % en approvisionnement local.

Cet été 2015 est marqué par une crise de l'élevage français qui impacte profondément l'agriculture mayennaise. Toutes les filières sont concernées : le lait, le porc, le bœuf et la volaille. La situation est grave et la détresse de celles et ceux qui nourrissent notre pays et façonnent nos paysages est grande.

Les raisons, nous les connaissons : une inégale répartition de la valeur ajoutée entre producteurs, distributeurs et industriels, l'absence d'encadrement de la chaîne alimentaire, l'hyper-concentration des centrales d'achat qui étouffent les exploitants agricoles, un contexte de concurrence intra-européenne croissant, une fin des quotas laitiers qui ne cesse de provoquer des tensions sur les prix, une forte baisse des prix agricoles à la production qui conduit à une dégradation des marges qui compromet l'équilibre financier des exploitations, des revenus en berne, des trésoreries exsangues, une harmonisation des règles environnementales, fiscales et sociales à l'échelle européenne qui reste virtuelle, une multiplication des normes, des procédures et des directives qui entravent les initiatives et démoralisent celles et ceux qui veulent entreprendre. Il y a urgence à répondre à la détresse des agriculteurs qui, exaspérés manifestent leur désarroi.

C'est ce que s'attache à faire au quotidien le Conseil départemental de la Mayenne à la mesure de ses moyens et de ses compétences. Aux côtés de la Chambre d'agriculture, dans le cadre d'un partenariat fidèle, il s'efforce de valoriser les productions agricoles locales, de structurer les filières, de renforcer la viabilité économique et la modernisation des exploitations, de poursuivre la dynamique d'installation des jeunes agriculteurs, d'encourager la transition vers « l'agro-écologie », notamment la méthanisation, de veiller à la sécurité sanitaire en mettant à disposition des éleveurs son laboratoire départemental d'analyses.

Pour aller plus loin, le Conseil départemental de la Mayenne, en accord avec l'Etat, a annoncé qu'il engagera, dès la rentrée prochaine, un plan de grande ampleur visant à structurer une démarche d'achat collectif pour les restaurants scolaires, dans le cadre des mesures gouvernementales rendues publiques par le Gouvernement. Cette initiative, dont l'enjeu porte sur 1,2 million de repas servis annuellement, portera sur des produits 100 % d'origine française dont 50 % en approvisionnement de proximité.

Pour y parvenir, le travail collaboratif entre les chefs de cuisine et les gestionnaires des établissements sera renforcé. La part consacrée à l'achat des denrées alimentaires (1,85 €) dans la composition du prix du repas fixé et harmonisé à 4 € sera augmentée de 0,25 € pour s'établir à 2,10€.

Bien entendu, cette contribution peut paraître modeste au regard des besoins exprimés par la profession agricole, mais elle est bien réelle, concrète et sera inscrite sur la durée. Pour répondre encore plus concrètement et efficacement aux attentes des éleveurs, le Président du Conseil départemental de la Mayenne, Olivier RICHEFOU, a proposé à Dominique BUSSEREAU, Président de l'Association des Départements de France (ADF) que sa démarche puisse être déclinée et mise en œuvre par l'ensemble des Conseils départementaux de France

FDGDON de la Mayenne **Fédération Départementale des Groupements** **de Défense contre les Organismes Nuisibles**



La FDGDON de la Mayenne a pour mission principale de mener des luttes collectives

Missionnée, depuis 2009, par le Conseil Régional des Pays de la Loire, la FDGDON développe un réseau d'observateurs qui expertise les insectes et les nids de frelons asiatiques.

Le frelon asiatique est classé danger sanitaire de 2^{ème} catégorie.

Si vous découvrez un nid de frelons, veuillez appeler la FDGDON au 02.43.56.12.40. Des conseils sur les moyens et procédures de destruction vous seront donnés, ainsi que des recommandations pour le choix des entreprises spécialisées.

La FDGDON de la Mayenne
17, Bd des manouvriers 53810 CHANGE
Téléphone : 02.43.56.12.40 - Fax : 02.43.49.35.13
Courriel : accueil@fdgdon53.fr

AUTRES INFORMATIONS

FISAC

Fond d'Intervention pour les services, l'artisanat et le commerce

Les commerçants, artisans et prestataires de services, sédentaires ou ambulants, qui souhaitent créer, maintenir, moderniser, adapter ou transmettre une entreprise de proximité peuvent demander des aides financières au Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac). Le montant des aides varie selon les types de projets financés. Les aides financières prennent la forme de subventions, après sélection des dossiers de demande de subvention à la suite d'appels à projets.

Projets concernés :

Les opérations éligibles aux aides du Fisac sont destinées à favoriser la création, le maintien, la modernisation, l'adaptation, en particulier pour les travaux de mise aux normes des établissements recevant du public (ERP) et la sûreté des entreprises, ou la transmission des entreprises de proximité, pour conforter le commerce sédentaire et non sédentaire, en milieu rural, dans les halles et marchés ou dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Comment obtenir le financement ?

La date limite de dépôt des dossiers à la DIRECCTE des Pays de La Loire est le **30 octobre 2015** pour les opérations individuelles en milieu rural.

L'artisan ou le commerçant doit envoyer le dossier de candidature en 2 exemplaires à la DIRECCTE – Unité régionale
Service développement économique des territoires,
économie de proximité et tourisme,
22 mail Pablo Picasso – BP 24209
44042 NANTES CEDEX 1.

Documentation disponible au secrétariat de Mairie.

APPEL A TEMOINS

ONAC

**(Office National des Anciens Combattants et
Victime de guerre)**

M. Jean-Pierre GUENO est à la recherche des écrits, des lettres, des journaux intimes des soldats, à la retraite ou en service, afin d'écrire un livre qui présentera un florilège de ces témoignages.

Qu'il soit terrien, marin, aviateur ou gendarme, chaque soldat fait un don à la Nation lorsqu'il devient l'acteur d'une guerre où il met en jeu sa vie et son âme. Il prend alors le risque permanent de perdre l'une et l'autre ou de les mutiler de façon irréversible. Seconde guerre mondiale, Indochine, Algérie, opérations extérieures : vous avez été soldat ou vous appartenez à la famille d'un soldat engagé dans une guerre traditionnelle ou dans des événements plus récents au Liban, au Tchad, en ex-Yougoslavie, en Afghanistan, au Mali ou ailleurs ? Envoyez les plus belles lettres, les plus beaux journaux intimes, les plus belles « paroles de soldat » issues de vos archives ou de votre mémoire avant le 30 octobre 2015. Un livre présentant un florilège des plus beaux textes, des plus beaux témoignages et des plus beaux documents reçus sera publié à l'automne 2016.

Contact :

Paroles de nos soldats - BP 40115 - Paris 75008
parolesdenossoldats@laposte.net

CALENDRIER DES APPELS A LA GENEROSITE PUBLIQUE

L'avis relatif au calendrier fixant la liste des journées nationales d'appel à la générosité publique pour 2015 a été publié au journal officiel du 27 décembre 2014.

- du **jeudi 17 septembre au jeudi 24 septembre**, avec
quête tous les jours : Campagne nationale - 21
septembre journée mondiale Alzheimer, *France
Alzheimer*.

AUTRES INFORMATIONS

PETITES ANNONCES

- Local artisanal, environ 300 m² à louer,
tél. : 02.43.02.16.48
- Recherche travaux de couture à faire à domicile,
tél. : 07.71.13.80.00

OBJETS TROUVES

Au parc du Plessis : 1 casquette rose « Interdiction de me gronder ».

Salle des fêtes : 1 foulard rayé rose – 1 sweat bleu – 1 foulard noir – 1 polaire noire – 1 blouson bleu Orchestra.

Autres : 1 chapelet – 1 carte étudiante.

REMISE DES ARTICLES POUR LES INFOS

Pour le bulletin municipal du mois
d'octobre 2015,
remise des articles au plus tard le

Lundi 21 septembre 2015

à la Mairie.

**Passée cette date, aucun article
ne sera pris en compte**

Si vous envoyez vos articles par mail,
merci de bien vouloir utiliser l'adresse :
mairie.le.genest.saint.isle@wanadoo.fr

SITE INTERNET DE LA COMMUNE
www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr

CALENDRIER DES FETES 2015/2016

SEPTEMBRE 2015	Vendredi 4 Samedi 5 Samedi 5 Samedi 12 Vendredi 18 et Samedi 19 Samedi 26	Souscription volontaire Forum des associations Soirée Remise des lots Bourse aux vêtements Classe 5	Comité des Fêtes Batterie Fanfare l'Infatigable Comité des Fêtes Les P'tites Mains Classes genestaises
OCTOBRE 2015	Samedi 3 Lundi 5 Samedi 10 Dimanche 18 Samedi 24	Potée Concours de belote Loto Repas communal Repas	Batterie Fanfare l'Infatigable Détente & Loisirs APEL Municipalité USG Football
NOVEMBRE 2015	Samedi 7 Dimanche 8 Mardi 10 Samedi 14 Dimanche 15 Samedi 21 Dimanche 22 Samedi 28 et Dimanche 29	Repas Repas et cérémonie Animations Bourse aux jouets Journée Créajeux AG et repas Bal Marché de Noël	Jeunes Agriculteurs Anciens A.F.N. ADMR APE Piq'Anim Le Godillots du Plessis Détente & Loisirs Les P'tites Mains
DÉCEMBRE 2015	Samedi 5 Vendredi 11 Dimanche 13 Jeu 17 Samedi 19 et Dimanche 20	Téléthon Soirée ados Cross corporatif Repas Noël solidaire	Les P'tites Mains ALSH Cross corporatif Détente & Loisirs Inter associations
JANVIER 2016	Samedi 9 Vendredi 15 Samedi 16 Samedi 30 et Dimanche 31	Galette Vœux du Maire Palets Gala de danse	SOBG Municipalité USG Football Rythm & Mouv
FÉVRIER 2016	Samedi 6 Dimanche 14 Samedi 27 Dimanche 28	"Pas de salage sur sortie" Soirée Country Pot au feu Loto	CCPL Country Belle Epoque Comité des Fêtes APE
MARS 2016	Samedi 5 Lundi 7 Vendredi 11 et Samedi 12 Samedi 12 Samedi 19	Loto Concours de belote Bourse aux vêtements Repas Soirée théâtre	Batterie Fanfare l'Infatigable Détente & Loisirs Les P'tites Mains SOBG APEL
AVRIL 2016	Samedi 2 Samedi 9 Dimanche 10 Jeu 21 Samedi 30	Couscous Loto Bal Repas Repas	Anciens A.F.N. USG Football Détente & Loisirs Détente & Loisirs Comité des Fêtes
MAI 2016	Dimanche 1er Dimanche 8 Samedi 21 Samedi 28 Dimanche 29	Brevet du 1er mai Cérémonie et vin d'honneur Qualification championnat de France Gala de danse Vide greniers	Les Godillots du Plessis Anciens A.F.N. USG Tir à l'arc Rythm & Mouv Comité des Fêtes
JUIN 2016	Samedi 4 Samedi 11 Dimanche 26	Tournoi Kermesse Fête de l'école	USG Football APEL APE
JUILLET 2016			
AOÛT 2016	Samedi 27 et dimanche 28	Fête communale	Comité des Fêtes